

Groupe Scolaire de l'Esplanade

Architecte : Alphonse Stevens

Dates de construction : 1951-1957

Localisation : entre les rues de la Cunette, de l'Esplanade et du Sud

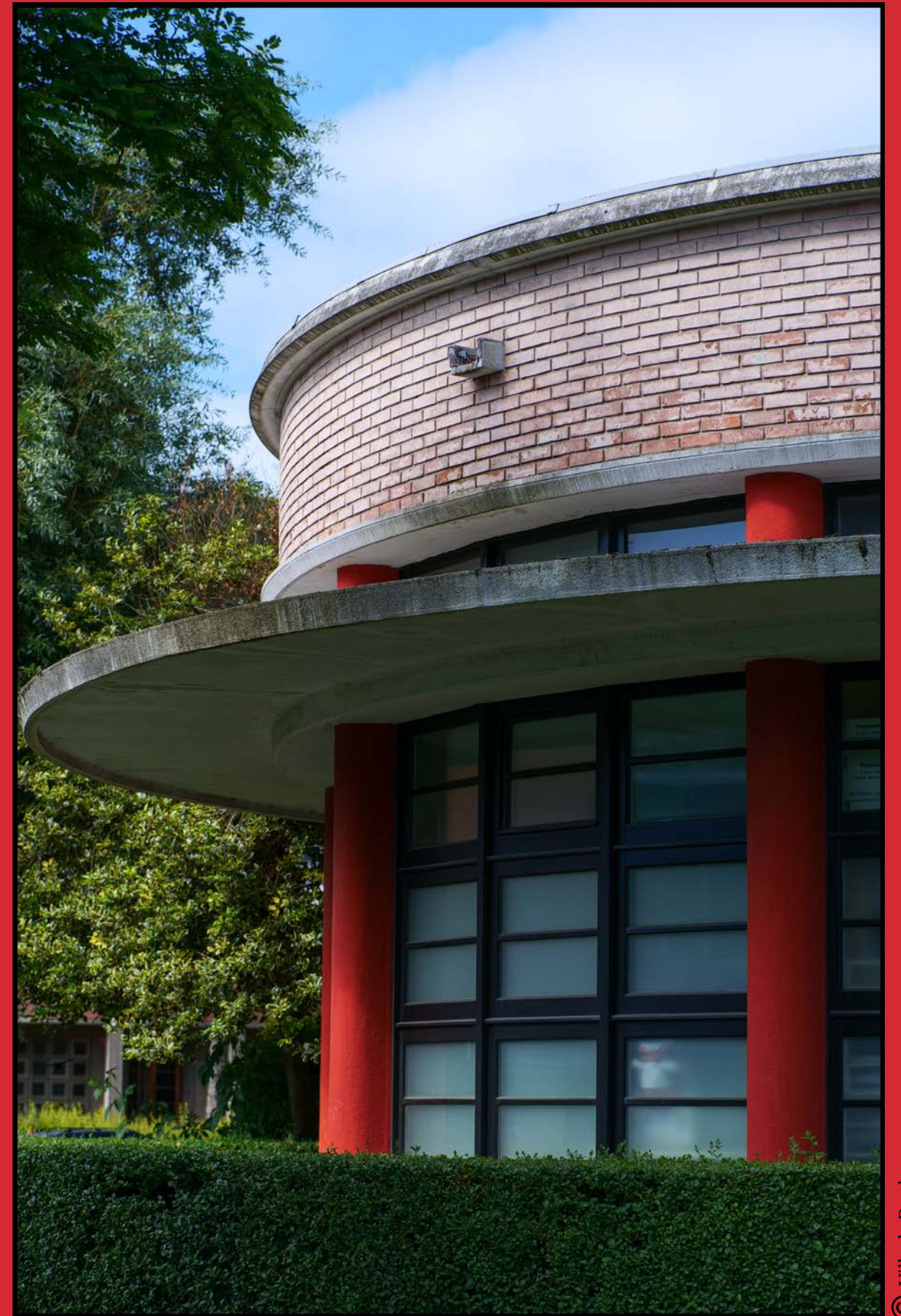
Le groupe scolaire de l'Esplanade est constitué de deux écoles primaires, une pour les filles, l'autre pour les garçons, et d'une école maternelle mixte. Il fut érigé par Alphonse Stevens de 1953 à 1957, mais les premiers projets furent établis dès 1951. Il remplace une école maternelle et l'école des garçons de la rue Caumartin, toutes deux détruites. Afin que tous les enfants puissent avoir accès à l'instruction, le quartier se dote d'un nouvel établissement, une école des filles.

Les bâtiments sont construits à la périphérie de la ville, à proximité du canal Exutoire, en lieu et place d'un ancien bâtiment militaire, la caserne Jean-Bart. L'emplacement est défini par Théodore Leveau dans son plan de reconstruction et d'aménagement de 1949.

La désaffectation et la destruction de la caserne furent longues, ce qui explique en partie les deux années écoulées entre le premier projet et le démarrage des travaux.

La taille et la forme du terrain ont conditionné la disposition des bâtiments. Afin d'harmoniser les façades, de protéger les espaces récréatifs des vents dominants et de réserver une place importante aux aménagements végétalisés, les bâtiments sont alignés sur la rue.

Jean Niermans, architecte en chef de la Reconstruction de Dunkerque, impose cette disposition à Alphonse Stevens. Elle permet d'intégrer des espaces végétalisés et offre ainsi, aux enfants, un cadre de vie agréable contribuant à leur bien-être et à leur épanouissement.



© Ville de Dunkerque



© Ville de Dunkerque

Les **deux écoles primaires** s'étendent donc, le long de la rue de l'Esplanade. Une entrée magistrale, formant un haut corps de bâtiment construit en avancée, les relie. Elle réunit, sous une imposante casquette, les portes d'accès aux deux établissements, à droite celle des garçons, à gauche celle des filles. L'entrée renferme également les espaces d'accueil vitrés, les cages d'escalier et, à l'étage, les logements de fonction. Sa forme concave, soulignée par l'auvent et reprise par la corniche qui surmonte les murs, invite les élèves à pénétrer à l'intérieur de l'édifice. Au rez-de-chaussée, les parois vitrées abritant les escaliers sont convexes. Elles contrebalancent le mouvement concave de l'auvent et apportent une dynamique reposant sur un jeu de courbes et de contre-courbes. Ces cages d'escalier sont en outre éclairées, sur toute leur hauteur, par les grandes parois de verre latérales. Les structures de béton verticales qui les maintiennent forment un dessin tout à fait remarquable. La brique et les dalles préfabriquées de béton de gravillon lavé, employés en façade, sont ici remplacées par le verre.



Les deux corps de bâtiments renfermant les salles de classe sont construits en brique rouge. Leurs murs de façade sont percés de fenêtres en bandeau et surmontés d'une corniche. Leur organisation est horizontale. Deux autres cages d'escalier encadrent le bâtiment. A peine apparentes en façade elles sont logées à l'arrière du mur. Celui-ci alors s'incurve et forme un demi-cercle. Les « tourelles » qu'elles semblent former sont comme noyées et font corps avec le mur.

Les larges couloirs desservent, sur deux niveaux, huit classes, chacune des écoles pouvant recevoir 320 élèves. Les salles, éclairées par de larges baies vitrées donnant directement sur la cour, sont orientées à l'est.

L'**école maternelle**, construite plus basse, sur un seul niveau d'élévation, est attenante à l'école des filles. Elle est constituée d'un corps de bâtiment comprenant l'entrée, d'une rotonde abritant le réfectoire que prolonge le couloir desservant quatre salles de classe. Ces dernières, alignées à la rue du Sud, sont perpendiculaires à l'entrée, et, par conséquent, orientées au sud.

Certains éléments sont ici particulièrement admirables. Tout d'abord la rotonde qui, disposée à l'intersection des deux rues, relie les bâtiments de la rue de l'Esplanade de ceux de la rue du Sud. Elle forme un angle doux et généreux. Ensuite le mur de façade ouest qui, ouvert sur presque toute sa surface par de grandes baies vitrées, devient transparent et disparaît. Les colonnes qui séparent les baies rythment verticalement la façade. Elles semblent soutenir le bandeau de brique rouge surmontant les ouvertures. Enfin, un majestueux auvent de béton surplombe l'entrée, se prolonge au-dessus des baies et enserme ensuite la rotonde. Il souligne les formes, dessine une courbe et une droite, et apporte de la douceur. Le trait horizontal qu'il trace est repris par les bandeaux des fenêtres et la corniche surmontant le mur.

Les bâtiments de ce groupe scolaire sont remarquables à plusieurs titres. Les matériaux employés pour leur construction (la brique rouge, le béton, les dalles de béton de gravillon lavé et le verre) sont les mêmes que ceux utilisés dans de nombreux immeubles de la Reconstruction. Mais ici, le verre, monté dans de fines structures de béton, devient parois. La forte horizontalité des façades, l'utilisation du toit terrasse et de la fenêtre en bandeau, l'intégration de formes courbes jouant parfois de la contre-courbe sont des éléments architecturaux hérités du Mouvement moderne. Ces écoles sont donc des édifices patrimoniaux incontournables de la Reconstruction dunkerquoise.

Le saviez-vous ?

- Construit pour accueillir 800 enfants de 3 à 13 ans, le groupe scolaire de l'Esplanade a abrité ensuite, et jusqu'en 2011, le collège Albert-Samain.
- Les bâtiments de l'école primaire abritent aujourd'hui l'Ecole supérieure d'art (ESÄ), et ceux de l'école maternelle, la crèche et halte-garderie de l'Aduges.

